



# LE LYCÉE RENÉ CASSIN VOUS PROPOSE UN CONTRAT DE RÉUSSITE POUR VOTRE ENFANT

- A son entrée au Lycée, il est demandé à votre enfant de s'engager à respecter les règles de vie et de travail partagées au sein de notre établissement, en particulier :
  - Respect des biens et des personnes, notamment respect des professeurs
  - Travail régulier et assiduité aux cours
  - Solidarité et citoyenneté
- **En contrepartie, les personnels du Lycée s'engagent à accompagner votre enfant vers la réussite scolaire jusqu'à l'obtention de son diplôme :**
  - En vous aidant à construire avec lui son projet d'orientation.
  - En lui apportant l'aide et le soutien nécessaires pour l'aider à surmonter ses éventuelles difficultés, en particulier dans le domaine pédagogique et éducatif.  
Pour ce faire, le Lycée s'appuiera sur de nombreux dispositifs tels que l'accompagnement personnalisé, le soutien, l'aide individualisée, la remise à niveau, le tutorat, l'aide à l'orientation, les travaux interdisciplinaires et les activités périscolaires.
  - En vous tenant régulièrement informé de ses résultats et de ses progrès : grâce à l'espace parents de notre site internet qui permet d'accéder en ligne aux résultats de votre enfant, à son cahier de textes et au contrôle de ses absences.  
Le professeur principal, la conseillère d'orientation, les conseillers principaux d'éducation, les professeurs, le proviseur-adjoint et le proviseur s'engagent à vous contacter ou à vous recevoir pour construire ensemble les solutions qui permettent à votre enfant de réussir son parcours scolaire.
  - En offrant à votre enfant un environnement de travail agréable (salles spécialisées, salles informatiques, réseau d'informatique pédagogique, CDI, salles d'étude, foyer, restaurant scolaire, gymnase...) et des équipements adaptés.
  - En transmettant régulièrement à votre enfant le respect des valeurs de la République chères à René Cassin et les informations nécessaires à la construction d'un citoyen libre et responsable.
  - En mettant en œuvre des actions de prévention contre les conduites dangereuses ou addictives et en favorisant le développement d'actions citoyennes et solidaires.